



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 8 NOVEMBRE 2016

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES REGLEMENTS

CONVOCATIONS

Sergio PARISSÉ (STADE FRANÇAIS PARIS) : A l'occasion de la rencontre Union Bordeaux-Bègles / Stade Français Paris du 5 novembre 2016, comptant pour la 10^{ème} journée de TOP 14, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de Monsieur Sergio PARISSÉ.

Monsieur Sergio PARISSÉ est convoqué par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 23 novembre 2016.

Daniel Mark RAMSAY (SECTION PALOISE BEARN PYRENEES) : A l'occasion de la rencontre Stade Rochelais / Section Paloise Béarn Pyrénées du 6 novembre 2016, comptant pour la 10^{ème} journée de TOP 14, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de Monsieur Daniel Mark RAMSAY.

Monsieur Daniel Mark RAMSAY est convoqué par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 23 novembre 2016.

Jérôme SCHUSTER (AVIRON BAYONNAIS RUGBY PRO) : A l'occasion de la rencontre C.A. Brive Corrèze Limousin / Aviron Bayonnais Rugby Pro du 5 novembre 2016, comptant pour la 10^{ème} journée de TOP 14, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de Monsieur Jérôme SCHUSTER.

Monsieur Jérôme SCHUSTER est convoqué par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 23 novembre 2016.

DECISION

Anthony ROUX (COLOMIERS RUGBY) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres C.S. Bourgoin Jallieu Rugby / Colomiers Rugby du 26 août 2016, comptant pour la 1^{ère} journée de PRO D2, Oyonnax Rugby / Colomiers Rugby du 8 septembre 2016, comptant pour la 3^{ème} journée de PRO D2, U.S.A. Perpignan / Colomiers Rugby du 6 novembre 2016, comptant pour la 10^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Anthony ROUX est suspendu pour **une semaine** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Cette suspension prend effet à compter de ce jour. Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par Colomiers Rugby, la suspension d'une semaine s'étendra jusqu'au 18 novembre 2016 inclus.

Monsieur Anthony ROUX sera donc requalifié à compter du 19 novembre 2016.